

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

**SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)**  
6 avenue Henri Barbusse  
BP 5055  
69601 Villeurbanne Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

TRAVAUX

**Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** SVU (69)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 97050198700030

**Code postal / Ville :** 69601 Villeurbanne Cedex**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** Réfection étanchéité terrasses**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** DIRECTEUR GENERAL - Mail : [marches@svu.fr](mailto:marches@svu.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**Aptitude à exercer l'activité professionnelle : -Numéro unique d'identification délivré par l'INSEE  
-Attestation de vigilance et attestation fiscaleCapacité économique et financière : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.  
-L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale.Capacités techniques et professionnelles : -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années  
-Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants et correspondants à l'objet du marché  
-Les titres d'études et/ou professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public  
-Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants**Technique d'achat :** Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** Mercredi 27 novembre 2024 - 14:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Toute personne désignée à cet effet par la SVU est habilitée à délivrer les bons de commandes pour les accords cadres**Critères d'attribution :** - CRITERE 1 : PRIX sur 40. Les candidats sont informés que le maître d'ouvrage prendra en compte le montant total des 12 types terrasses pour l'analyse du prix, correspondant à la ligne Total HT - LOT 01:REFECTION ETANCHEITE TERRASSES, en euros du BPU et selon la formule indiquée à l'article 6.1 du RC.

- CRITERE 2 : QUALITE TECHNIQUE DE L'OFFRE sur 60 appréciée selon une note méthodologique et des sous-critères définis dans le

RC et la trame de mémoire technique.

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Accord cadre pour des travaux de réfection des étanchéités des toitures terrasses des immeubles du parc SVU

**Classification CPV :** 45261420

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'accord-cadre a pour objet d'établir les règles relatives aux bons de commande qui seront émis pour les prestations suivantes : Réfection de l'étanchéité des terrasses communes et privatives. Ces travaux seront réalisés en logement occupés ou non.

**Lieu principal d'exécution :** VILLEURBANNE

**Valeur estimée hors TVA :** Valeur maximale : 500000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Les candidats sont invités à effectuer une visite des lieux d'exécution du marché pour permettre d'évaluer la réalisation des prestations du marché dans de bonnes conditions. Les conditions d'accès aux bâtiment sont définis à l'article 2.7 du règlement de consultation.

## **Date d'envoi du présent avis**

07 novembre 2024